

# Communiqué de presse

Paris, 30 juin 2023

## Surmonter la fragmentation du commerce international grâce à une « reglobalisation » inclusive et soutenable

L'Assemblée générale d'ICC France du 28 juin a renouvelé partiellement son Conseil d'administration et fait valider ses priorités pour 2023 et 2024.

Le Président **Philippe Varin** a montré à quel point la fragmentation du commerce mondial – caractérisée par une montée des barrières tarifaires et non tarifaires, y compris dans l'espace digital, par des tensions géopolitiques et une disparité des politiques climatiques – était de nature à menacer la croissance mondiale. « *Cette fragmentation du commerce international conduit à une sous-optimisation de l'outil de production, génératrice d'inflation et freinera les investissements verts et les transferts technologiques nécessaires.* »

Plus que jamais, les entreprises doivent faire entendre leur voix auprès des organisations internationales et des gouvernements afin de contribuer à une « reglobalisation » des échanges fondée sur un nouvel ensemble de règles du multilatéralisme. C'est le sens du [Manifeste de Genève](#) adopté le 23 juin par l'ICC et la *World Chambers Federation*.

ICC France apportera sa contribution en 2023 à ces différents chantiers de la digitalisation du commerce international et notamment des activités du « Trade Finance » en lien avec la mission confiée à Paris Europlace, et à la réforme de l'OMC. ICC France continuera à promouvoir l'accès à l'arbitrage et à la médiation, à améliorer le fonctionnement des marchés carbonés et à mesurer la conformité avec les Objectifs du Développement Durable des transactions de « Trade finance ».

**Noëlle Lenoir, Mathias Audit**, et deux membres de la Task Force sur les **sanctions européennes à l'encontre de la Fédération de Russie** ont présenté les principales conclusions de leur rapport à paraître à la rentrée. Ce dernier propose, à partir d'une analyse des difficultés juridiques et opérationnelles rencontrées par les entreprises françaises dans la mise en œuvre des 11 paquets de sanctions, des pistes de réforme en France et dans l'Union européenne, telles que la création d'un OFAC européen.

**Olivier Becht, ministre du commerce extérieur, de l'attractivité et des Français de l'étranger** a clôturé l'Assemblée générale en saluant le rôle d'impulsion décisif d'ICC France dans la digitalisation du commerce international et la contribution d'ICC à l'attractivité de Paris comme place de droit et de résolution des litiges.

### CONTACTS :

Emmanuelle Butaud-Stubbs

Délégué général

[ebutaudstubbs@icc-france.fr](mailto:ebutaudstubbs@icc-france.fr)

Riham Marii

Policy Manager

[riham.marii@icc-france.fr](mailto:riham.marii@icc-france.fr)

Thomas Mattei

Policy Manager Junior

[thomas.mattei@icc-france.fr](mailto:thomas.mattei@icc-france.fr)

